

**GENDARMERIE NATIONALE**  
 COMPAGNIE OU ESCADRON

PROCÈS-VERBAL (N°/ANNÉE)  
 P.V N°1544/94

**BORDEREAU D'ENVOI**  
 CONSTITUANT AVEC LES PIÈCES  
 QU'IL ÉNUMÈRE LA PROCÉDURE  
 ENREGISTRÉE A L'UNITÉ SOUS LE  
 ← NUMÉRO INDIQUÉ CI-CONTRE

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

21 SEP. 1994

ROM  
 C

283

DATE DES FAITS (JOUR, MOIS, AN OU PÉRIODE)  
 24 juin mil neuf cent quatre vingt quatorze

LOCALISATION DES FAITS (COMMUNE, LIEU-DIT, CODE DÉPARTEMENT)  
 Commune d'Ussy sur Marne sur le D3E.

ENQUÊTE

PRÉLIMINAIRE  FLAGRANT DÉLIT  COMMISSION ROGATOIRE

AUTRE CAS

RE N°25400 DEF/Gend/O.E/D.O/ rens du 28 septembre 1992 relatif à l'étude du phénomène O.V.N.I.

Do 24/06/94

NUMÉRO D'ORDRE	DÉSIGNATION DES PIÈCES
1	procès-verbal de constatations.
2	Conditions météorologiques données par METEO FRANCE.
3	Croquis.
4	plan des lieux.

ARRIVÉ LE

15 SEP. 1994

CIRCO GENDARMERIE  
 ILE DE FRANCE

SUITE DU BORDEREAU D'ENVOI SUR LA PAGE SUIVANTE

INDEXATION DÉPART ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES.

DESTINATAIRES	<input type="checkbox"/> 1	Monsieur le Préfet de Seine et Marne.
	<input type="checkbox"/> 1	Monsieur le Général Commandant la 1ère Région aérienne.
	<input checked="" type="checkbox"/> 2	D.G.G.N.
	<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/> 1	AUX ARCHIVES

VOIR LA SUITE DES DESTINATAIRES SUR LA PAGE SUIVANTE.

VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT D'UNITÉ

LE 1 septembre 1994

21 SEP. 1994  
 3553

## PROCÈS-VERBAL

DE CONSTATATIONS.

CODE UNITÉ  
05264PROCÈS-VERBAL (N°/ANNEE)  
N°1544/94

N° PIÈCE

1

N° FEUILLET

1/2

## ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

REFERENCE: B.E N°25400 DEF/Gend/D.E./D.O/rens. du 28 septembre 1992  
relatif à l'étude du phénomène D.V.N.I.

L&gt; 00 24/06/94

NOUS, SOUSSIGNÉ(S)

GENDARME AP. J.

GENDARMES A.P.J.

VU L(ES) ARTICLE(S)

20 à 75 du code de procédure pénale,

RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES.

Le vingt quatre juin mil neuf cent quatre quatorze à deux heures quarante sept, en service nocturne nous trouvant sur la D3E en direction de CHANGIS SUR MARNE, après l'agglomération d'USSY SUR MARNE, constatons les faits suivants:

à la hauteur du terrain de football de la commune de USSY sur MARNE, le Gendarme conducteur du TRAFIC attire l'attention des Gendarmes et sur une source de lumière très importante au dessus du pont de l'autoroute A4. La patrouille se dirige alors vers la source de lumière à vitesse réduite. Nous nous sommes déplacés sur le D3E vers le pont de l'autoroute. Plus nous avançons vers celle-ci plus elle se précisait.

Cette source était composée de 3 points lumineux de couleur jaune blanc, formant un triangle.

En observant de plus près ces lumières nous nous sommes aperçus qu'elles provenaient d'un objet volant non identifié.

Son altitude n'a pu être définie ni sa dimension.

Le dessous de l'objet était de forme triangulaire avec un centre pyramidal la pointe dirigée vers le sol. Celui-ci était si jusqu'à l'arrêt de notre véhicule. Il s'est lentement dirigé vers nous, en gardant la même altitude, puis s'est arrêté dessus de notre unité. Le Gendarme a passé la première et nous sommes partis vers CHANGIS. Le Gendarme et moi-même avons suivi des yeux l'objet. Celui-ci s'est dirigé vers l'OUEST sitôt que nous avons bougé. Il partit à une vitesse vertigineuse, en une seconde seul subsistait un faible point dans l'horizon.

Il faisait très chaud, les vitres de notre véhicule étaient ouvertes. Il n'a fait pendant notre observation, ni bruit, ni fumée. Nous n'avons senti aucune odeur.

LES ENQUÊTEURS.

D'autre part faisons mention que le BPH et le saphir se sont éteints. Nous ne pouvons préciser à quel moment les appareils radio se sont éteints.

Nous avons observé le phénomène durant environ 10 minutes.

Nous joignons à la présente procédure un relevé des conditions climatiques émanant de METEO FRANCE.

PIECE N°2.

Nous joignons également un dessin de l'objet par nous aperçu ainsi qu'un plan des lieux.

PIECE N°3 et PIECE N°4.

FAIT ET CLOS A

le 1 septembre 1994.

LE GENDARME

LE GENDARME

LE GENDARME  
en vacances.



**DIRECTION INTERREGIONALE  
ILEDEFRANCE, CENTRE**

Brigade de Gendarmerie

**METEO  
FRANCE**

DIRIC/PREVI/DA n°. 1184 du 21/07/94

45.56.72.41

**OBJET** : Situation météorologique de la nuit du **23** au **24** juin 94 sur les communes de **CHANGIS** sur **MARNE** et **USSY** sur **MARNE**  
**REF** : Procès-verbal n° 1544/94

**ETAT DU CIEL :**

Ciel voilé en début de nuit par nuages à base élevée. Ces nuages sont de moins en moins nombreux en cours de nuit et le ciel est clair à peu nuageux en fin de nuit.  
Pas de précipitations.

**VENT :**

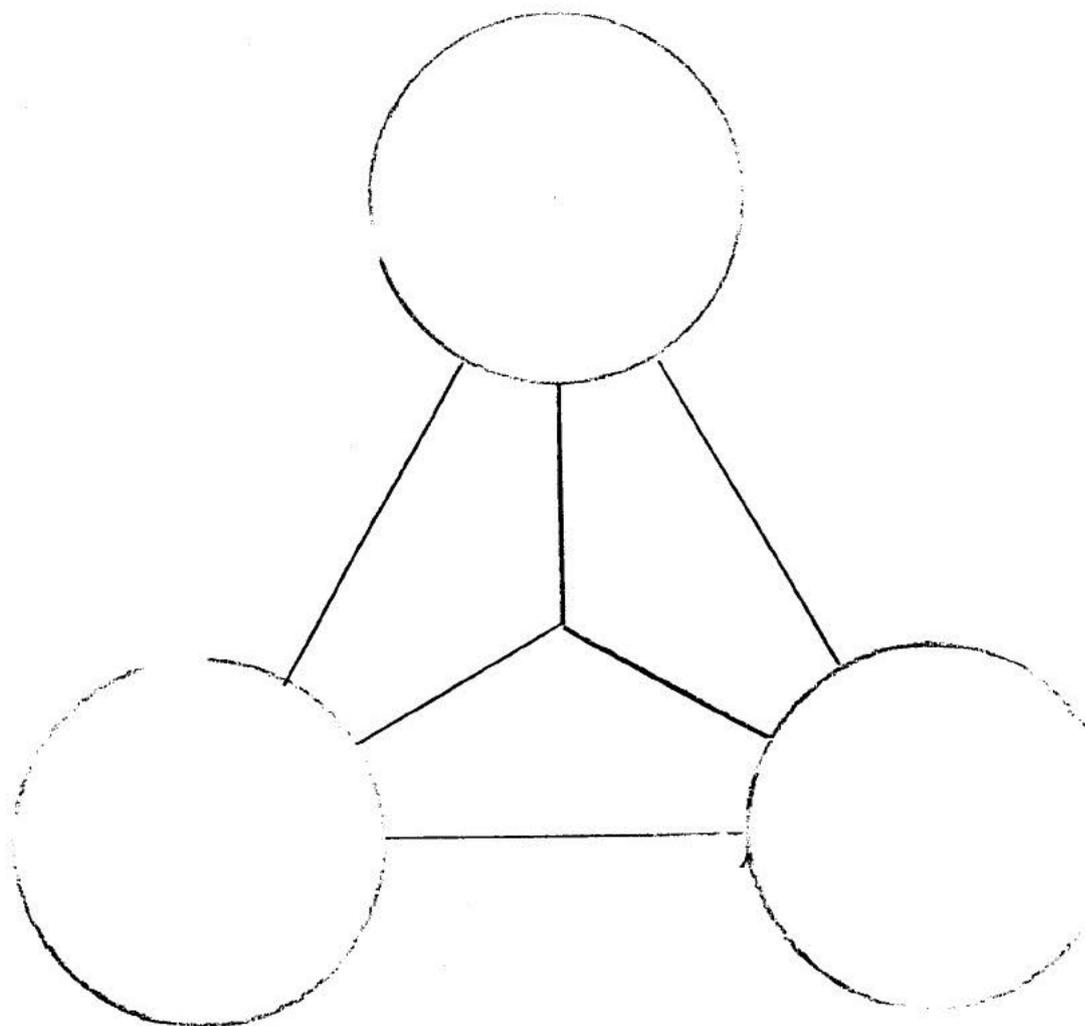
Faible à modéré de secteur est, 10 à 20 km/h.

**TEMPERATURES :**

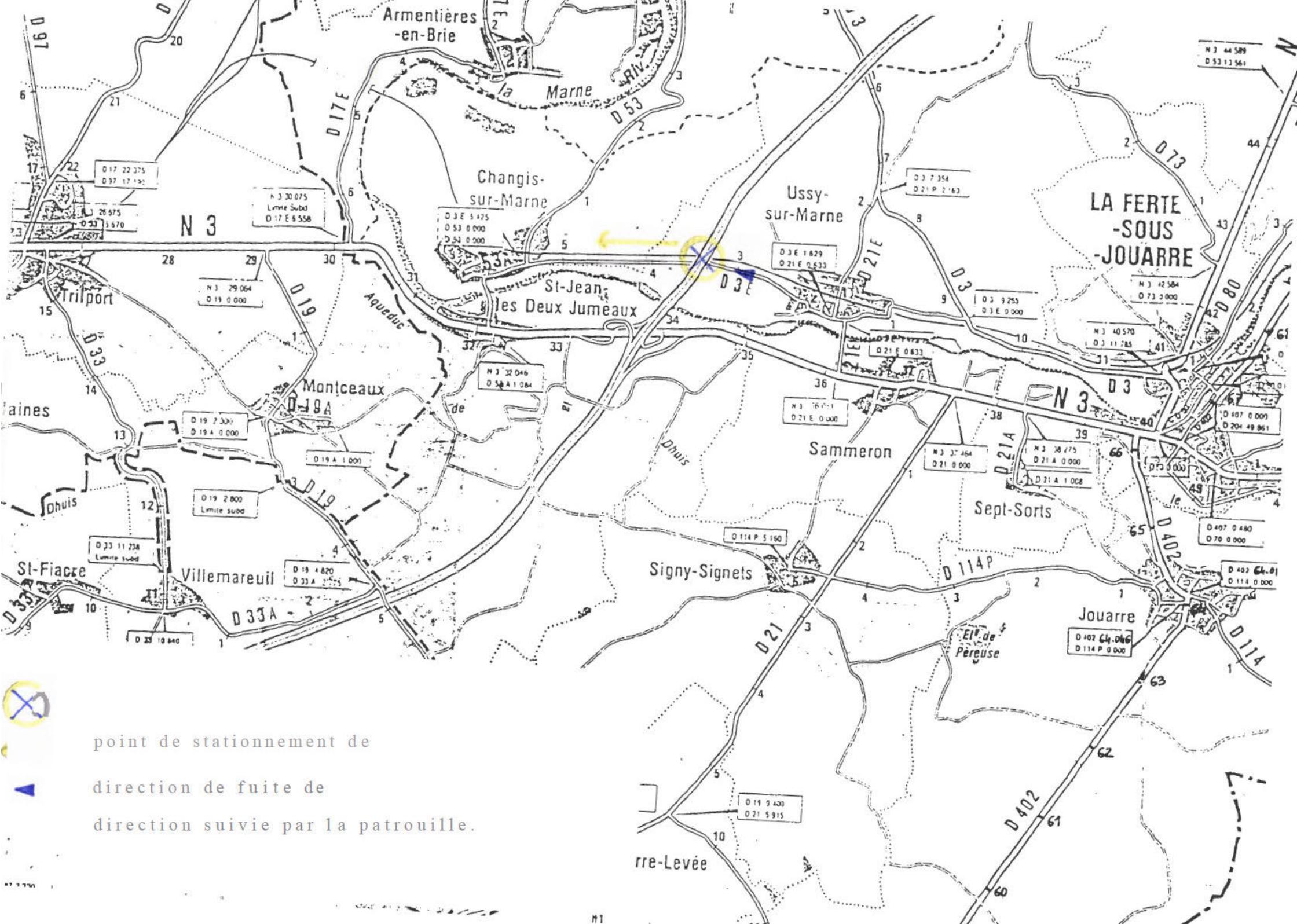
En début de nuit, la température est de 20 à 21 degrés, en fin de nuit, elle s'abaisse à 13, 14 degrés.

**Remarque** : ceci est une estimation des conditions météorologiques sur les **2** communes précitées en fonction des observations météorologiques environnantes en notre possession.

L'Ingénieur des Travaux  
Adjoint/Chef de la Division PREVISION



Forme aperçue dans la nuit  
du 24.06.94. par notre patrouille.



point de stationnement de



direction de fuite de

direction suivie par la patrouille.